

VIVONS  **ENSEMBLE.CA**

Feuille de travail : Planification stratégique



Centre d'excellence de l'Ontario
en santé mentale des
enfants et des adolescents



Waterloo Region
Suicide Prevention Council
www.wrspc.ca

Cet outil a été créé pour la prévention du suicide chez les jeunes, mais il peut facilement être adapté pour convenir à d'autres secteurs de la santé mentale. Le Centre tient à souligner le soutien du Waterloo Region Suicide Prevention Council dans l'élaboration de cet outil.

Feuille de planification stratégique

Maintenant que vous avez formé votre **coalition** pour lutter contre le suicide chez les jeunes dans votre communauté, vous avez posé la pierre angulaire de la collaboration à venir. Alors **que devez-vous faire maintenant?** À quoi consacrerez-vous vos premiers efforts? Un processus de planification stratégique vous aidera à :

- ✓ déterminer les activités qui seront les plus efficaces dans la prévention du suicide chez les jeunes au sein de votre communauté;
- ✓ classer par ordre de priorité celles auxquelles vous consacrerez vos efforts;
- ✓ définir *comment* vous réaliserez les activités déterminées.

Que représente ce nom?

Même si cette feuille de travail explique comment utiliser la feuille de planification stratégique, vous pouvez aussi vous en servir pour créer un *réseau*, un *groupe de travail*, un *comité de réflexion*, une *alliance*, un *partenariat* ou un autre type de collaboration communautaire. Ne vous laissez pas prendre au jeu des définitions, concentrez-vous plutôt sur la façon dont vous pouvez réunir des gens pour mobiliser votre communauté, quelle que soit votre structure.

À qui s'adresse cette feuille de travail?

La présente feuille de travail vous guidera à travers les étapes de la planification stratégique. Il est important de se souvenir que la planification stratégique est un processus circulaire qui demande de la planification, du suivi et des ajustements continus.



Ce diagramme est une adaptation de l'approche de planification stratégique élaborée par le *Suicide Prevention Resource Centre*.

ÉTAPE 1 : Définissez le problème

En définissant la situation et le contexte entourant le suicide chez les jeunes dans votre communauté, votre coalition pourra mieux comprendre comment ce problème affecte celle-ci. Il est important de poser les questions susceptibles de vous aider à trouver les renseignements pour y répondre.

Quelles sont les personnes visées? Explorez le profil des jeunes qui meurent par suicide, tentent de se suicider ou qui ont des idées suicidaires. Précisez leurs caractéristiques démographiques telles que la région, l'âge, le sexe et le groupe ethnique.

De quelle façon le font-ils? Il est important de comprendre les moyens ou les méthodes que les jeunes utilisent pour passer au suicide. Observez-vous une tendance particulière dans votre communauté?

Pourquoi le font-ils? Évaluez les facteurs de risque qui contribuent aux comportements suicidaires. Varient-ils d'une région à l'autre?

Quelles ressources existe-t-il? Il est important de dresser l’inventaire des ressources à votre disposition dans la communauté. Quelles sont les ressources communautaires utilisées pour identifier et aider les jeunes à risque de suicide? Quelles sont les ressources existantes qui font la promotion de la santé mentale et du mieux-être? En explorant les actifs actuels de votre communauté, vous pourrez reconnaître ce qui est déjà en place afin d’en tirer parti (au lieu d’essayer d’élaborer une toute nouvelle solution). Ainsi, vous serez mieux à même de découvrir les lacunes ou les besoins en ressources communautaires.

Comment **recueillerez-vous les renseignements** qui vous permettront de répondre à ces questions importantes? Obtenir de telles données peut poser problème pour des raisons de confidentialité et d’accès. Votre tâche est de saisir la problématique qui touche votre communauté. Vous devrez trouver des façons d’y arriver à partir des renseignements qui vous sont accessibles.

Quelles **données** sont vous accessibles afin de les passer en revue? Par exemple, avez-vous accès aux données sur les taux de comportements suicidaires (décès, tentatives, idées)? Il est parfois possible d’accéder à ces données dans les rapports de coroner, auprès des services de santé publique et des hôpitaux.

Pour beaucoup de communautés, les données sont difficiles à obtenir. Même si vous pouvez trouver celles dont vous avez besoin, elles peuvent ne pas être exactes ou précises. Le signalement des suicides a encore un long chemin à parcourir. **Si aucune donnée n'est disponible**, à qui devriez-vous vous adresser pour **commencer et continuer à recueillir des données** sur votre communauté (p. ex., établissements de santé, instances dirigeantes, organismes de collecte de données, etc.)?

Que révèle la **recherche**? Qu'indique-t-elle sur les meilleures pratiques liées à la prévention et aux interventions en matière de suicide chez les jeunes susceptibles d'être efficaces pour lutter contre le suicide chez les jeunes? *Vivons, ensemble* fournit des renseignements sur [la prévention](#), [la gestion du risque](#) et [la postvention](#).

À qui devriez-vous vous adresser? En consultant les **membres de votre communauté**, votre coalition pourra mieux comprendre le suicide chez les jeunes. Examinez la possibilité d'établir un contact avec les personnes ou les organismes suivants :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> fournisseurs de soins de santé mentale | <input type="checkbox"/> travailleurs auprès des jeunes |
| <input type="checkbox"/> fournisseurs de soins de santé | <input type="checkbox"/> jeunes |
| <input type="checkbox"/> chefs religieux | <input type="checkbox"/> familles |
| <input type="checkbox"/> fournisseurs de services sociaux | <input type="checkbox"/> leaders de la communauté |
| <input type="checkbox"/> éducateurs | <input type="checkbox"/> centres communautaires |
| | <input type="checkbox"/> professionnels formés en toxicomanie |

- personnel d'organismes et organismes au service des jeunes à risque
- survivants du suicide
- représentants de groupes marginalisés

ÉTAPE 2 : Fixez vos objectifs

Votre coalition doit savoir **vers où s'orienter** avant de décider comment elle fera en sorte de s'y diriger. C'est en établissant vos objectifs que vous pourrez collectivement brosser un tel portrait. Les questions présentées dans cette section pourront aider votre coalition à fixer ses objectifs.

Conseil : *Si votre coalition détermine un certain nombre d'objectifs, il peut être utile de les hiérarchiser pour tirer le meilleur parti de votre temps et de votre budget. Il pourrait être intéressant de créer des groupes de travail et de répartir les objectifs établis entre ces groupes.*

Pensez aux **personnes les plus touchées** par cette question. Dans quelle mesure le suicide est-il répandu chez les jeunes dans votre communauté? Y a-t-il des populations ou des groupes précis où ce problème est plus aigu? Le suicide chez les jeunes est-il lié à une disparité sur le plan de la santé (c'est-à-dire à un problème particulier de santé associé étroitement avec un désavantage social, économique ou environnemental)?

Certaines ressources pourraient-elles jouer un rôle dans la prévention du suicide chez les jeunes? Pensez à des ressources corporelles (comme des organismes de financement ou des cliniques de santé mentale communautaires) et à des ressources incorporelles (comme un soutien et une volonté de la communauté de lutter contre le suicide chez les jeunes).

Connaissez-vous suffisamment les données probantes actuelles sur le suicide chez les jeunes pour adopter des mesures efficaces?

ÉTAPE 3 : Déterminez vos priorités

Il existe une gamme d'activités que la communauté peut entreprendre pour lutter contre le suicide chez les jeunes. Prenez un moment pour prendre le recul nécessaire et considérer la situation **dans son ensemble** : recadrez vos **activités actuelles et futures** dans une stratégie plus large. Vous pourrez ainsi mieux affiner votre stratégie et prioriser le meilleur plan d'action pour votre communauté.

Exemple sur le terrain :

Le Waterloo Region Suicide Prevention Council a déterminé ses priorités grâce à une analyse de l'environnement (lien vers le scan sur le profil de la région) fondée sur les activités de prévention du suicide décrites dans le rapport de 2014 de l'Organisation mondiale de la Santé intitulé *Prévention du suicide : L'état d'urgence mondial*. [En apprendre davantage.](#)

	Promotion de la vie/promotion de la santé mentale Stratégies visant la population en général (p. ex., promotion de la résilience, approches communautaires du mieux-être et programmes récréatifs)	<u>Prévention</u> Stratégies visant les groupes à risque (p. ex., programmes de contrôle, cliniques de santé mentale, contrôle de l'accès aux moyens, collaboration avec les médias et efforts axés sur les facteurs de risque et de protection)	<u>Gestion du risque</u> Stratégies visant les personnes dans le besoin pendant une crise (p. ex., services de suivi, lignes d'écoute téléphonique 24/7), lits de crise, soutien pour les personnes soignantes, élaboration de protocoles et efforts pour maintenir la fluidité entre les services)	<u>Postvention</u> Stratégies visant les personnes dans le besoin après une crise (p. ex., services d'accompagnements du deuil individuel et de groupe et programmes de postvention dans les écoles)
	Vous recherchez des stratégies adaptées à votre communauté? Consultez le registre des pratiques exemplaires (en anglais) du Suicide Prevention Resource Center.			
Quelles stratégies ont été utilisées dans votre communauté dans le passé ?				
Quels efforts sont poursuivis actuellement dans votre communauté?				

<p>Quelles stratégies utilisez-vous pour soutenir ces efforts? (P. ex., quelles personnes ont été formées? Quand auront-elles besoin d'une mise à jour?)</p>				
<p>Comment évaluez-vous les efforts actuels?</p>				
<p>Dans quels domaines constate-t-on un manque? (c.-à-d., ces manques relèvent-ils de l'un des 4 domaines clés)? Comment votre coalition peut-elle pallier ces manques?</p>				
<p>Quels sont vos objectifs dans chaque domaine (à court, à moyen et à long terme)?</p>				
<p>Sur quel(s) domaine(s) votre coalition se concentrera-t-elle? Qu'est-ce qui est le plus important pour votre communauté</p>				

<p>immédiatement (à court terme)? En d'autres termes, quelle est la solution de facilité qui assurera le succès de votre coalition et sa célébration avec la communauté?</p>	
---	--

ÉTAPE 4 : Choisissez ou élaboriez vos interventions

Choisissez ou élaboriez les interventions qui **répondront aux priorités** que vous avez déterminées à l'étape 3. Sur quelle(s) intervention(s)/activité(s) votre coalition s'attaquera-t-elle? La recherche et la pratique nous renseignent largement sur les interventions associées aux comportements suicidaires. Pour en savoir plus sur les interventions possibles, consultez les sources suivantes : [le registre des pratiques exemplaires](#), [la bibliothèque du Suicide Prevention Resource Center](#), [PubMed](#) et [Google Scholar](#), pour n'en nommer que quelques-unes.

Pourquoi **privilégiez-vous** cette intervention/activité particulière? Il est important d'harmoniser les interventions/activités avec vos objectifs à long terme en vous guidant sur un modèle logique comme base d'évaluation. Sinon, il vous sera peut-être difficile de démontrer qu'un programme touchant une population de petite taille opère des changements statistiquement significatifs dans le comportement suicidaire. Un modèle logique peut faciliter la démonstration des effets qu'apportent les actions de prévention sur les comportements suicidaires à long terme. Consultez l'[exemple de modèle logique présenté dans la feuille de travail sur l'évaluation](#) (en anglais) sur *Vivons, ensemble*. Puis, demandez-vous quels sont les résultats immédiats que vous pourriez mesurer plus facilement.

Comment comptez-vous **mettre en œuvre** l'intervention/activité choisie? Le plan d'action expose les étapes à suivre pour mettre en œuvre les activités décrites dans le modèle logique. Consultez l'**Annexe A** pour visualiser un tableau d'élaboration du plan d'action que vous pouvez remplir. Assurez-vous d'y inclure les éléments suivants :

- les tâches et sous-tâches dans l'ordre dans lequel elles doivent être accomplies
- les objectifs à atteindre pour chaque tâche (**Conseil : Faites de vos objectifs des objectifs SMART – Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes, Temporellement définis**)
- la chronologie et la date d'achèvement de chaque tâche
- le nom du responsable principal de chaque tâche
- les autres personnes affectées à chaque tâche
- les ressources nécessaires pour réaliser chaque tâche
- la méthode d'évaluation de la réussite de chaque tâche
- les personnes à renseigner sur chaque tâche (même si elles ne s'y impliquent pas nécessairement)

ÉTAPE 5 : Préparez votre plan d'évaluation

Il serait souhaitable que votre coalition **élabore un plan d'évaluation avant de mettre en œuvre** vos activités d'intervention. Ce plan aidera votre coalition à : cerner et résoudre les problèmes; déterminer les progrès vers l'atteinte des objectifs fixés; démontrer à votre communauté et à vos partenaires, parties prenantes, décideurs et bailleurs de fonds l'importance de la prévention du suicide; déterminez comment votre coalition pourrait améliorer ou intensifier ses efforts de prévention du suicide.

Demandez-vous si votre coalition a la **capacité** de faire une telle évaluation seule. Certains membres de votre coalition ont-ils l'expérience nécessaire dans ce domaine ou devriez-vous faire appel à un évaluateur externe? Y a-t-il un membre du corps enseignant de votre université avec qui vous pourriez collaborer?

Pour obtenir plus de détails sur l'élaboration d'un modèle logique et d'un plan d'évaluation, veuillez vous référer à [la feuille de travail sur l'évaluation](#) et [aux conseils supplémentaires](#) que vous trouverez sur *Vivons, ensemble*. Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents dispose aussi de renseignements sur l'évaluation dans son [Carrefour des ressources](#).

ÉTAPE 6 : Mettez en œuvre, évaluez et améliorez

La planification des actions est un **processus continu** qui consiste à mettre en œuvre, à évaluer et à améliorer les efforts fournis par votre coalition. Les données de votre évaluation vous seront utiles pour suivre la mise en œuvre de vos efforts de prévention, pour identifier et résoudre les problèmes qui pourraient limiter leur efficacité et pour améliorer la qualité de ces efforts. Consacrez du temps pour réfléchir à ce sujet. Explorez les questions suivantes :

Les interventions ont-elles été mises en œuvre **comme prévu**? Comment la **qualité de votre travail** pourrait-elle être liée aux résultats de vos efforts? La mise en œuvre contribue à faire en sorte que vous offrez les meilleurs soins possible dans votre communauté. Pour de plus amples renseignements sur la mise en œuvre, consultez les ressources à votre disposition sur [Vivons, ensemble](#).

Vos activités ont-elles obtenu les **résultats** prévus?

Atteignez-vous les **objectifs** que vous avez fixés?

Référence

A strategic planning approach to suicide prevention. (non daté). Suicide Prevention Resource Centre.

Source : <http://training.sprc.org/>

Le Centre tient à souligner le soutien du Waterloo Region Suicide Prevention Council dans l'élaboration de cet outil.

ANNEXE A : Plan d'action

TÂCHES Énumérez-les par ordre chronologique	SOUS-TÂCHES Énumérez-les par ordre chronologique	OBJECTIFS Que cherchez-vous à accomplir?	CHRONOLOGIE Quand commencerez-vous à réaliser chacun de vos objectifs?	PERSONNE RESPONSABLE Qui est le responsable <i>principal</i> de la réalisation de chacun d'eux?	RESSOURCES	ÉVALUATION Comment mesurerez-vous leur réussite?	BOUCLES DE RÉTROACTION Comment communiquerez-vous les résultats?